

valtech.

Société européenne au capital de 3.330.923,32 €

Siège social : 30 Boulevard Joseph II – L1840 Luxembourg

RCS Luxembourg B 200337

Rapport de gestion

Année 2015

Contents

1.	Comptes consolidés du groupe Valtech au 31 décembre 2015	4
	Compte de résultat consolidé	4
	Situation financière au 31 décembre 2015	5
	Flux de trésorerie	6
	Analyse de l'activité	7
	Commentaire général sur les résultats 2015	7
	Evénements marquants de l'année 2015	7
	Transfert de la société au Luxembourg	7
	Actifs disponibles à la vente	7
	Acquisition de la société W.ILLI. AM/	7
	Offre publique d'achat simplifiée	8
	Chiffres-clés	8
	Format de la communication financière	8
	Tableau de passage du résultat opérationnel à l'EBITDA ajusté	9
	Informations par zone géographique	9
	Evénements postérieurs à la clôture	10
2.	Facteurs de risques	12
	Risque de liquidité	12
	Risque de taux d'intérêts	12
	Risque de change	12
	Assurances	12
	Risques opérationnels	14
	Risques liés au personnel	14
	Risque lié à la clientèle	14
	Risque lié au risque crédit client	14
	Risques liés à la concurrence	15
	Risques liés à la conjoncture économique	15
	Risques liés aux départs de personnes clés	15
	Risques liés à la politique de croissance externe	15
	Risques liés aux fournisseurs et sous-traitants	16
	Risques liés au niveau d'activité	16
	Risque contractuel	16
	Informations sociales et environnementales	18
3.	Organes d'administration, de direction et de contrôle	23
	Composition du conseil d'administration au 31 décembre 2015	23
	Direction générale au 31 décembre 2015	24
	Comité d'audit et Comité de Nomination et de rémunération	24
	Le Comité d'audit	25

Le Comité de nomination et de rémunération	25
Autres mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux au 31 décembre 2015	26
Fonction Principale exercée dans la société : Président et Directeur Général	29
Rémunération et avantages alloués aux mandataires sociaux.....	29
Honoraires alloués aux parties liées aux mandataires sociaux.....	30
Commissaires aux comptes, honoraires	31
Informations sur les conventions avec les mandataires sociaux approuvées au cours de l'exercice 2015.....	31
Informations sur le capital et les droits de vote	32
Actionnariat	32
Pacte d'actionnaires	32
Evolution du capital social	33
Autres titres ou droits donnant accès au capital	33
Titres non représentatifs du capital.....	36

1. COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE VALTECH AU 31 DÉCEMBRE 2015

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

Les montants dans le présent document sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire.

	31-déc.-15	31-déc.-14 retraité (**)	31-déc.-14 publié
Revenus	184,119	140,365	154,054
Autres revenus	787	395	395
Total revenus	184,906	140,760	154,449
Coût des ventes	(122,032)	(92,031)	(102,588)
Marge brute	62,874	48,729	51,861
Coûts commerciaux	(11,462)	(8,452)	(9,023)
Coûts administratifs	(40,922)	(32,920)	(35,573)
Résultat opérationnel courant	10,490	7,357	7,265
Coûts de restructuration	(921)	(1,671)	(1,671)
Autres produits et charges d'exploitation	428	11	11
Perte de valeur des goodwill	-	(1,811)	(1,811)
Résultat de l'activité opérationnelle	9,997	3,886	3,794
Coût de l'endettement brut	(168)	(410)	(409)
Produit de la trésorerie et équivalent de trésorerie	25	219	219
Autres produits et charges financières	218	1,289	1,289
Résultat net avant impôts des activités poursuivies	10,072	4,984	4,893
(Charges) produits d'impôts	(3,135)	(3,008)	(3,009)
Résultat des activités non poursuivies (*)	(1,519)	(267)	-
Résultat net de la période	5,418	1,709	1,884
<i>Nombre moyen d'actions de base</i>	<i>26,940</i>	<i>22,772</i>	<i>22,772</i>
<i>Nombre moyen d'actions après dilution</i>	<i>29,196</i>	<i>23,847</i>	<i>23,847</i>
Résultat par action de base	0.26	0.07	0.08
Résultat par action diluée	0.24	0.07	0.08

(*) Valtech a cédé le 1^{er} janvier 2016 l'un de ses fonds de commerce qui était détenu par Valtech Services (cf. Note 23) La quote-part de résultat de cette activité comptabilisée au titre de l'année 2015 est une perte de 1 693 milliers d'euros, comptabilisée sur la ligne « résultat des activités non poursuivies selon la norme IFRS 5.

(**) Les comptes de l'exercice 2014 ont été retraités en application des normes IAS 8 et IFRS 5

Nous renvoyons aux commentaires sur l'activité pour les éléments factuels qui expliquent la formation des différents agrégats du compte de résultat.

SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2015

	31-déc.-15	31-déc.-14 retraité (*)	31-déc.-14 publié	Variation
Goodwill	15,778	15,168	15,168	610
Immobilisations incorporelles nettes	2,215	1,826	1,826	389
Immobilisations corporelles nettes	4,304	2,773	2,773	1,531
Autres actifs non courant, nets	2,887	3,447	3,447	(560)
Impôts différés actifs	3,335	2,562	2,562	773
Actifs disponibles à la vente, abandon d'activité	1,981			1,981
Actifs non courants	30,500	25,776	25,776	4,724
Créances clients et comptes rattachés	55,532	37,628	37,628	17,904
Autres actifs courants	9,350	7,436	7,436	1,914
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17,577	26,216	26,216	(8,639)
Actifs courants	82,459	71,280	71,280	11,179
TOTAL ACTIF	112,959	97,056	97,056	15,903

	31-déc.-15	31-déc.-14 retraité (*)	31-déc.-14 publié	Variation
Capital social	3,331	3,331	3,331	-
Réserves	50,409	51,768	52,189	(1,359)
Résultat net - part du Groupe	5,418	1,709	1,884	3,709
Capitaux propres - part du Groupe	59,158	56,808	57,404	2,350
Intérêts minoritaires	-	-	-	-
Capitaux propres	59,158	56,808	57,404	2,350
Provisions pour risques et charges - part non courante	101	485	485	(384)
Pensions et indemnités de départ à la retraite	528	508	508	20
Emprunts étab. de crédit - part non courante	115	112	112	3
Impôts différés passif	894	711	711	183
Passifs non courants	1,638	1,816	1,816	(178)
Provisions pour risques et charges - part courante	3,382	2,046	2,046	1,336
Emprunts auprès des étab. de crédit - part courante	-	828	828	(828)
Découverts bancaires	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20,329	16,015	16,015	4,314
Autres passifs courants	28,452	19,543	18,947	8,909
Passifs courants	52,163	38,432	37,836	13,731

L'augmentation du goodwill de 2 591 milliers d'euros provient de l'acquisition de l'agence digitale W.illi.am (Valtech Canada) pour 1 904 milliers d'euros, et de l'effet des variations de change pour 998 milliers d'euros.

Les créances clients sont en augmentation de 17.904 milliers d'euros, sous l'effet de la progression de l'activité et d'un effet saisonnier défavorable.

Les autres passifs courants augmentent de 8 909 milliers d'euros, en raison notamment de l'augmentation des produits constatés d'avance qui s'élèvent à 6 044 milliers d'euros contre 3,737 milliers d'euros au 31 décembre 2014.

FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	31-déc-15	31-déc-14 retraité (*)	31-déc-14 publié
Activités opérationnelles			
Résultat net	5 418	1 709	1 884
Ajustements permettant de passer à la variation de trésorerie d'exploitation			
- Dépréciation et amortissement, net	2 347	1 992	1 992
- Dépréciation des écarts d'acquisition	-	1 811	1 811
- Dotation (reprise) aux provisions	792	(327)	(327)
- Dotation aux provisions pour engagement de retraite	113	(172)	(172)
- Moins (plus) values sur cessions	48	(1)	(1)
- Charges liées aux paiements en actions	1 129	644	644
- Résultat des activités non poursuivies	-	-	-
Coûts financiers	143	196	196
Charges d'impôts (Impôts différés inclus)	3 135	3 009	3 009
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant intérêts et impôts	13 125	8 861	9 036
Impôts payés	(3 249)	(2 522)	(2 522)
Variation nettes des actifs et passifs courants	(7 344)	(5 417)	(5 592)
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles	2 532	922	922
Reclassement des flux de trésorerie des activités en cours de cession	168	267	-
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation poursuivies	2 700	1 189	922
Activités d'investissement			
Investissement actif non courant corporel	(2 864)	(1 543)	(1 543)
Investissement actif non courant incorporel	(1 192)	(2 119)	(2 119)
Prix de cession des actifs non courants cédés	1 519	-	-
Acquisition de filiales	(4 104)	(664)	(664)
Flux dus aux acquisitions (trésorerie acquise ou cédée)	1 441	284	284
Augmentation (Diminution) des investissements financiers	685	(178)	(178)
Flux nets de trésorerie liés aux investissements des activités	(4 515)	(4 220)	(4 220)
Reclassement des flux de trésorerie liés aux investissements des activités en cours de cession	-	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux investissements des activités poursuivies	(4 515)	(4 220)	(4 220)
Activités de financement			
Intérêts payés	(143)	(196)	(196)
Augmentation de capital	-	27 000	27 000
Produit des BSA	723	-	-
(Diminution) des dettes financières	(828)	(3 114)	(3 114)
Rachat d'actions propres	(6 283)	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	(6 531)	23 690	23 690
Reclassement des flux de trésorerie liés au financement des activités en cours de cession	-	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux financements des activités poursuivies	(6 531)	23 690	23 690
Incidence des variations des cours des devises	(125)	1 328	1 328
Flux net de la trésorerie et équivalent de trésorerie des activités	(8 471)	21 987	21 720
Flux de trésorerie des activités en cours de cession	(168)	(267)	-
Flux nets de trésorerie de l'ensemble	(8 639)	21 720	21 720
Trésorerie et équivalent de trésorerie au début de l'exercice	26 216	4 496	4 496
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la fin de l'exercice	17 577	26 216	26 216

En application de la norme IFRS 5 - Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, l'activité Valtech services, cédés en 2016, sont présentés comme des activités en cours de cession.

La capacité d'autofinancement s'est établie à 13,1 millions d'euros en 2015, contre 9,0 millions d'euros un an plus tôt.

Le besoin en fonds de roulement (« BFR ») a progressé en 2015 sous l'effet de la progression de l'activité. Cette évolution du BFR a provoqué une consommation de trésorerie à hauteur de 7,3 millions d'euros, ramenée à 6,6 millions d'euros après prise en compte de l'impact du produit des BSA pour 0,7 millions d'euros qui était présenté en actif courant au 31 décembre 2014.

Les investissements du groupe ont consommé 4,5 millions d'euros de trésorerie en 2015, contre 4,2 millions d'euros l'année précédente. Cette variation s'explique principalement par l'acquisition de l'agence digitale canadienne W.ILLI.AM/, devenue Valtech Canada pour 4,1 millions d'euros ainsi que par les investissements du groupe dans la constitution de nouvelles offres de service, l'amélioration de son système de gestion, le développement des équipements informatiques et matériels à la disposition des équipes, et la rénovation de plusieurs locaux d'exploitation.

L'augmentation de capital de 27 millions d'euros intervenue en octobre 2014 a permis, en 2015, le rachat d'actions propres pour 6,3 millions d'euros et la réduction de l'endettement du groupe pour 0,8 millions d'euros.

Ces différents éléments expliquent que la trésorerie de Valtech a baissé de 8,6 millions d'euros au cours de l'exercice.

ANALYSE DE L'ACTIVITE

Commentaire général sur les résultats 2015

Valtech a réalisé un exercice 2015 très solide et a posé les bases de son plan stratégique « Rocket » 2015 - 2017.

Sur le plan opérationnel, nous avons poursuivi notre croissance, avec un chiffre d'affaires de 184,9 M€ (+22,4% de progression du chiffre d'affaires à périmètre et change constant, +31,4% en valeurs nominales), grâce notamment à la solide performance de l'Europe du Nord et des Etats-Unis. La bonne tenue de notre marge brute et des coûts commerciaux et administratifs nous ont permis de porter notre EBITDA ajusté (1) à 8,0% du chiffre d'affaires, et de porter notre résultat de l'activité opérationnelle à 10,0 M€.

(1) L'EBITDA (Earnings Before Interest Taxes Depreciation and Amortization) ajusté correspond au résultat opérationnel courant auquel on ajoute les amortissements, les dotations nettes aux provisions, les charges de restructuration et les charges liées aux plans de BSAR attribués aux managers.

Evénements marquants de l'année 2015

TRANSFERT DE LA SOCIETE AU LUXEMBOURG

Le Conseil d'Administration du 21 avril 2015 a arrêté un projet de transfert de la société au Luxembourg. Ce projet a été approuvé par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires qui s'est tenue le 30 juin 2015. Conformément au calendrier indicatif qui a été mis à la disposition de l'Assemblée Générale, le transfert de la société a eu lieu le 1^{er} octobre 2015. Le transfert n'a pas d'incidence sur les comptes annuels.

ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE

Au cours du 1^{er} semestre 2015, le groupe a pris la décision de céder son activité américaine historique de mise à disposition d'équipes informatiques dédiées car cette activité n'est pas conforme à la stratégie du groupe. Au 31 décembre 2015, le groupe a conclu un accord de cession de cette activité qui prévoit la sortie du périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2016.

Cet accord n'a pas d'autre conséquence sur les comptes annuels 2015 que l'encaissement du produit de cession qui figure dans la trésorerie des activités non poursuivies, et sa contrepartie en produits constatés d'avance. La performance et la situation financière de cette activité sont désormais rapportées selon la norme IFRS 5 « Actifs disponibles à la vente et activités non poursuivies ».

ACQUISITION DE LA SOCIETE W.ILLI. AM/

Valtech a finalisé le 3 juillet 2015 l'acquisition de l'agence digitale w.illi.am présente à Montréal (Canada). La société est intégrée au périmètre de consolidation de Valtech à partir du 1^{er} juillet 2015. w.illi.am emploie 50 personnes

environ. L'acquisition est intégralement payée en numéraire. L'écart d'acquisition résultant de cette opération est de 1,7 million d'euros, hors impact de la variation des changes.

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

L'actionnaire de contrôle de la société VALTECH S.E. , la société SiegCo, qui détenait alors de concert avec le groupe Verlinvest 73,32% du capital, a présenté le 15 décembre 2015 au Conseil d'administration de Valtech, qui l'a approuvé, un projet d'offre publique d'achat simplifiée portant sur les actions Valtech, à un prix de 11,50 € par action.

Conformément à la réglementation applicable, SiegCo, par l'intermédiaire de la Banque Degroof Petercam, a déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, le 15 décembre 2015, un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions existantes non détenues par SiegCo ou Verlinvest, à l'exception des actions auto-détenues par la société. L'offre a donc porté sur un nombre maximum de 6 418 198 actions, représentant 23,34% du capital et des droits de vote théoriques de Valtech.

A l'issue de l'offre ouverte du 12 janvier au 1^{er} février 2016 et de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 février 2016, SiegCo détient de concert avec Verlinvest 90,9% du capital de Valtech S.E.

Chiffres-clés

- Un chiffre d'affaires annuel consolidé de 184,9 M€, en progression de +22,3% à taux de change et périmètre constants, supérieur à l'objectif de 9% de croissance visé, porté par le développement dynamique des filiales d'Europe du Nord et des activités digitales aux Etats-Unis.
- Une marge brute de 62,9 M€, en hausse plus soutenue de +29,0% (+19,9% à taux de change et périmètre constants), représentant un taux de marge brute de 34,0%, versus 34,6% en 2014.
- L'EBITDA ajusté s'est établi à 14,8 M€, en croissance de +53,3% (+52,1% à taux de change et périmètre constants). La marge d'EBITDA ajusté ressort ainsi à 8,0%, conforme à l'objectif fixé d'une marge comprise entre 7,5% et 8%, en intégrant l'agence canadienne w.illi.am/, désormais rebaptisée Valtech Canada.
- Après prise en comptes des amortissements, dépréciations et provisions, le résultat de l'activité opérationnelle (EBIT) est de 10,0 M€, soit une marge d'EBIT quasi-doublée, passant de 2,8% sur l'exercice 2014 retraité à 5,4% en 2015.
- Un résultat net part du groupe de 5,4 M€, en hausse de +217,0%, intégrant un impôt sur les sociétés de 3,1 M€ et notamment une perte de (1,5) M€ au titre de la quote-part de résultat des activités historiques de services IT aux Etats-Unis, classées en 2015 dans les activités non poursuivies et cédées depuis le 1^{er} janvier 2016.
- Au 31 décembre 2015 Valtech bénéficiait d'une situation bilancielle solide avec des capitaux propres à hauteur de 59,2 M€, une trésorerie disponible de 17,6 M€ et des dettes financières quasi-nulles à 0,1 M€.

Format de la communication financière

Valtech communique depuis le début de l'année 2013 sur l'EBITDA (*Earnings before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization*) et l'EBITDA ajusté. L'EBITDA ajusté exclut les charges de restructuration ainsi que les charges liées au paiement en actions. L'EBITDA, qui exclut notamment l'impact des amortissements et des provisions, et l'EBITDA ajusté, constituent les meilleures mesures pour analyser la performance opérationnelle de la société.

L'information par zone géographique est présentée par régions. L'activité du groupe s'étend sur 11 pays (France, Danemark, Suède, Allemagne, Royaume-Uni, Suisse, Etats-Unis, Canada, Australie, Inde et Singapour) répartis en 4 régions comme suit :

- La région Europe du Sud comprend les activités françaises, après exclusion des activités de holding de Valtech SE (Luxembourg) et la Suisse. Celles-ci sont placées dans la catégorie « Eliminations intragroupe ».

- La région Europe du Nord regroupe l'Allemagne, le Danemark, le Royaume-Uni, la Suède.
- La région Amérique du Nord regroupe les Etats-Unis et le Canada.
- L'Asie-Pacifique (anciennement Reste du Monde) comprend l'Australie, l'Inde et Singapour.
- Nous communiquons le chiffre d'affaires des régions avec les tiers et avec les autres régions du groupe. Les revenus intragroupe sont éliminés dans la catégorie « Eliminations intragroupe ».

Tableau de passage du résultat opérationnel à l'EBITDA ajusté

Chiffres clés Groupe - (M€)	2015	2014 retraité ⁽¹⁾	2014 publié
Résultat de l'activité opérationnelle (EBIT)	10,0	3,9	3,8
Amortissements et provisions	(2,6)	(4,5)	(4,7)
EBITDA	12,6	8,4	8,5
Restructurations et exceptionnels	(1,1)	(0,6)	(0,6)
Charges du plan de BSAR	(1,1)	(0,7)	(0,7)
EBITDA ajusté	14,8	9,7	9,8

(1) Les comptes de l'exercice 2014 ont été retraités en application des normes IAS 8 et IFRS 5 relatives aux activités traitées comme actifs non courants destinés à la vente.

Informations par zone géographique

Au cours de l'exercice 2015, le suivi opérationnel des activités du groupe par la direction générale a été basé sur un suivi géographique. Les secteurs d'activités peuvent rassembler plusieurs pays.

Chaque secteur d'activité possède sa propre direction opérationnelle et est homogène en termes de coûts de main d'œuvre et de typologie de clientèle.

Un secteur d'activité regroupe l'ensemble des activités de la zone géographique concernée: les activités de sous-traitance vis-à-vis d'autres secteurs d'activités du Groupe ainsi que les activités vis à vis de tiers externes.

Les différents secteurs d'activités du Groupe recouvrent des opérations similaires.

Une exception à ce principe, la France où deux secteurs d'activité existent : un secteur d'activité France pour les activités opérationnelles réalisées sur cette zone géographique et un secteur d'activité Corporate pour certaines activités de direction générale du groupe. L'information sectorielle de premier niveau correspond aux zones géographiques dans lesquelles le Groupe est implanté :

- France
- Luxembourg
- Suède
- Danemark
- Royaume-Uni
- Allemagne
- Etats Unis
- Canada
- Inde
- Australie
- Suisse
- Singapour

Compte tenu de leur faible importance individuelle, les activités en Inde, Singapour, Luxembourg et Suisse sont regroupées dans la catégorie « autres » dans le tableau ci-dessous.

L'information sectorielle du Groupe au 31 décembre 2015 est présentée de la manière suivante :

31-déc.-15											
	France	Suède	Danemark	Royaume-Uni	Allemagne	Etats-Unis	Australie	Canada	Autres	Elim. Interco	Total
Revenus avec des tiers	30,493	31,813	13,364	34,874	34,309	29,997	2,098	3,385	4,573	-	184,90
Revenus intercompagnies	2,287	504	888	295	704	297	214	138	7,803	(13,130)	
Total des revenus	32,780	32,317	14,252	35,169	35,013	30,294	2,312	3,523	12,376	(13,130)	184,90
EBITDA	(372)	4,102	1,800	3,649	3,792	1,157	(600)	322	968		14,81
Résultat opérationnel	(2,872)	3,601	1,492	3,410	3,550	737	(618)	305	492	-	10,09
Goodwill (valeur nette)	2,037	739	444	-	2,042	6,853	1,098	1,699	2,847	-	17,75
Immobilisations	6,731	1,948	2,223	1,011	2,088	3,209	106	421	4,497	-	22,23
Total des Actifs	8,768	2,687	2,667	1,011	4,130	10,062	1,204	2,120	7,344	-	39,99
Amort. Et dépréciations	3,299	1,554	1,444	287	1,264	1,391	52	216	3,387	-	12,89
Effectifs moyen	268	245	106	98	148	109	25	52	469	-	1,52
31-déc.-14											
	France	Suède	Danemark	Royaume-Uni	Allemagne	Etats-Unis	Australia		Autres	Elim. Interco	Total
Revenus avec des tiers	28,870	27,212	11,934	24,273	28,817	15,735	1,033		2,885	-	140,76
Revenus intercompagnies	1,741	776	1,772	608	608	184	15		6,971	(12,675)	
Total des revenus	30,612	27,988	13,706	24,881	29,425	15,919	1,048		9,857	(12,675)	140,76
EBITDA	(3,926)	4,017	1,428	3,940	2,758	(747)	(48)		1,658		9,08
Résultat opérationnel	(5,331)	3,716	1,115	3,671	2,545	(3,224)	(51)		1,445	-	3,88
Goodwill (valeur nette)	2,037	723	445	-	2,042	6,146	1,103		2,673	-	15,16
Immobilisations	5,385	1,746	1,564	1,421	1,642	1,660	66		3,234	-	16,71
Total des Actifs	7,422	2,469	2,009	1,421	3,684	7,806	1,169		5,907	-	31,88
Amort. Et dépréciations	3,456	1,338	1,291	1,055	1,069	920	37		2,964	-	12,12
Effectifs moyen	278	208	111	64	125	213	7		466	-	1,47

ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée

A l'issue de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions Valtech SE, l'initiateur de l'offre, la société SieGCo, a acquis, au prix unitaire de 11,50 € par action, 2 595 863 actions Valtech sur le marché.

Préalablement à l'ouverture de l'offre le 12 janvier 2016, SieGCo avait déjà acquis sur le marché 1 405 786 actions Valtech, entre le 15 décembre 2015, début de la période d'offre, et le 11 janvier 2016. À la clôture de l'offre, SieGCo détient par conséquent de concert avec la société Verlinvest, 24 165 832 actions Valtech soit 87,87% du capital et autant de des droits de vote.

Par ailleurs l'Assemblée générale du 5 juin 2016 a autorisé l'annulation des 929 721 actions auto-détenues sans réduction de capital. A l'issue de cette opération, SieGCo détient de concert avec Verlinvest 90,9% du capital de la société.

Cession des activités historiques aux Etats-Unis

La société Valtech Services, filiale américaine du groupe, a cédé le 1^{er} janvier 2016 son activité de services informatiques, classée comme actifs disponibles à la vente depuis le 30 juin 2015. Cet accord n'a pas d'autre conséquence sur les comptes consolidés annuels 2015 que l'encaissement du produit de cession qui figure dans la trésorerie des activités non poursuivies, et sa contrepartie en produits constatés d'avance. Le contrat de cession prévoit des versements de compléments de prix qui ne sont pas encore déterminés. Hors ces compléments de prix, la cession se solderait par une moins-value de 236 milliers d'euros.

Contrat d'acquisition d'un fonds de commerce en Argentine

Valtech SE s'est engagé à acquérir avant le 30 juin 2016 le fonds de commerce de la société Graion, établie à Buenos Aires, sous réserve des autorisations réglementaires nécessaires à cette opération. Cette acquisition permettra au groupe Valtech de renforcer ses capacités de production sur la zone Amérique grâce aux savoir-faire des 30 consultants en marketing digital que compte la société Graion. Cette opération est sans incidence sur les comptes de l'exercice 2015.

2. FACTEURS DE RISQUES

RISQUE DE LIQUIDITE

Au 31 décembre 2015, le groupe disposait d'une trésorerie de 17,6 millions d'euros.

Par ailleurs, le groupe bénéficie de financements sous la forme de trois lignes de mobilisation de créances pour un total de 6,1 millions d'euros conclues par Valtech SE et les filiales allemandes et danoises. Ce contrat transfère à l'établissement financier tous les risques inhérents au recouvrement des créances et la trésorerie reçue n'est donc pas comptabilisée en dette.

Le groupe procède périodiquement à une revue de ses prévisions de trésorerie

RISQUE DE TAUX D'INTERETS

Le risque de taux d'intérêts est non significatif compte tenu de la nature et du montant des financements de Valtech SE.

Le groupe n'a pas mis de couverture de taux d'intérêts en place.

L'ensemble des cautions bancaires de Valtech sont des cautions bancaires indexées sur des taux fixe spécifique à chaque pays. Le risque de taux est donc nul pour ces engagements.

RISQUE DE CHANGE

Le montant total des actifs libellés en devises autres que la monnaie du groupe (USD, GBP, SEK, DKK, INR, AUD et CAD) relatif aux sociétés situées dans la zone hors euro est synthétisé dans le tableau ci-après. Ces montants ne font pas l'objet d'une politique de couverture.

Sur l'exercice 2015, la variation des écarts de conversion comptabilisés en capitaux propres consolidés sur les actifs nets exposés au risque de change est de 1 247 milliers d'euros.

Répartition par devise en milliers d'euros	EUR	USD	INR	SEK	DKK	GBP	AUD	CAD	AUTRES	TOTAL
au 31/12/2015										
Actif	39,906	26,866	6,070	9,951	8,328	13,983	1,799	5,270	786	112,959
Passif hors capitaux propres	21,083	9,505	3,225	6,267	4,209	7,222	744	1,294	152	53,701
Exposition nette	18,823	17,361	2,845	3,684	4,119	6,761	1,055	3,976	634	59,258
Couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Position nette après couverture (en euros)	18,823	17,361	2,845	3,684	4,119	6,761	1,055	3,976	634	59,258

Le groupe est principalement exposé à l'USD. Une appréciation de 10% de l'USD entraînerait une augmentation de l'actif net converti en euro d'environ 1 736 milliers d'euros. Une dépréciation de 10% de l'USD entraînerait une diminution de l'actif net converti en euro d'environ 1 736 milliers d'euros.

ASSURANCES

Valtech a souscrit une assurance groupe, complétée, le cas échéant par des polices dans chacune de ses filiales des assurances pour couvrir les risques suivants :

1. assurances des personnes employées pendant leur activité professionnelle,

2. assurance des locaux et matériels utilisés,
3. assurances des véhicules de la société utilisés par les employés,
4. assurances en responsabilité civile pour les conséquences de malfaçon sur les systèmes informatiques auxquels Valtech contribue,
5. assurances des dirigeants de chaque filiale.

Le montant total des primes d'assurance pour l'exercice 2015 est de 455 milliers d'euros. Les couvertures d'assurance suivantes étaient en vigueur au 31 décembre 2015:

	Responsabilité Civile (4.)	Assurances multi-risques (incluant les risques 1,2, et 3, ci-dessus)	Responsabilité civile des mandataires sociaux (5.)
FRANCE Montant de la couverture	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€	Assurance Groupe (Gras Savoye)
ROYAUME UNI Montant de la couverture	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€ (pour la fraction au-dessus de l'assurance locale)	Assurance locale	Assurance Groupe (Gras Savoye)
ETATS-UNIS Montant de la couverture	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€ (pour la fraction au-dessus de l'assurance locale)	Assurance locale	Assurance Groupe (Gras Savoye)
SUEDE Montant de la couverture	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€		Assurance Groupe (Gras Savoye)
DANEMARK Montant de la couverture	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€	Assurance Groupe (Gras Savoye)
INDE Valtech India Systems Private (VLS) Montant de la couverture	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€ (pour la fraction au-dessus de l'assurance locale)	Assurance locale	Assurance Groupe (Gras Savoye)
	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€ (pour la fraction au-dessus de l'assurance locale)	Assurance locale	Assurance Groupe (Gras Savoye)
ALLEMAGNE Montant de la couverture	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€ (pour la fraction au-dessus de l'assurance locale)	Assurance locale	Assurance Groupe (Gras Savoye) (avec un régime distinct lié aux franchises applicables selon le droit allemand)
AUSTRALIE	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€ (pour la fraction au-dessus de l'assurance locale)	Assurance locale	Assurance Groupe (Gras Savoye)
CANADA	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€ (pour la fraction au-dessus de l'assurance locale)	Assurance locale	Assurance Groupe (Gras Savoye)

La société Valtech est soumise à un certain nombre d'obligations de confidentialité dans de nombreux territoires où elle exerce ses activités. Le Conseil d'administration considère que donner davantage de détails sur le coût financier et les niveaux de couverture en place dans chaque pays reviendrait à

communiquer des informations sur lesquelles elle a un engagement de confidentialité ou pour lesquelles il n'est pas souhaitable que cette information soit divulguée. Valtech estime que les assurances souscrites dans chacune de ses filiales lui donnent une bonne couverture des risques de sinistres éventuels. Les consultants de Valtech effectuent l'essentiel de leurs tâches dans les locaux des clients et il a été estimé qu'aucun sinistre (feu, explosion, etc.) dans un des bureaux de Valtech ne pourrait entraîner une perte de chiffre d'affaires supérieure à 1 % du chiffre d'affaires mensuel du Groupe. Un tel sinistre ne saurait par ailleurs se prolonger au-delà d'une durée d'un mois. Ainsi, à l'exception du Royaume-Uni, la filiale de Valtech n'a souscrit aucune assurance relative à une interruption d'activité prolongée.

RISQUES OPERATIONNELS

Risques liés au personnel

Les tensions sur le marché du recrutement de profils technologiques et marketing web sont très fortes. En effet, les besoins en main d'œuvre qualifiée et experte sur ces métiers ayant continué à progresser ces dernières années, le pouvoir d'attraction de talents est essentiel. La capacité du groupe à maintenir sa position de marché et à croître dépend pour une large part de sa capacité :

- à disposer en permanence d'une équipe de collaborateurs hautement qualifiés possédant les compétences et l'expérience nécessaires,
- à adapter ses ressources au niveau de demandes de ses clients, celle-ci pouvant être soit en augmentation soit en diminution.

Le Groupe a donc mis en place localement, dans chaque entité, une gestion fine des ressources. Néanmoins si le groupe Valtech devait faire face à des difficultés de recrutement ou à l'impossibilité d'aligner le volume de ses équipes à son volume d'activité, cela pourrait le cas échéant affecter les performances financières du groupe.

Le Groupe Valtech porte une grande attention à la communication interne, à la diversité, à l'égalité des chances et aux conditions de travail. Chaque entité du groupe Valtech développe des initiatives spécifiques dans ces différents domaines.

Par ailleurs, la tension sur les salaires en découlant, le Groupe Valtech pourrait ne pas être en mesure de répercuter immédiatement dans sa tarification les hausses salariales qu'il serait amené à consentir pour garder ses meilleurs potentiels. En conséquence, l'activité du Groupe pourrait se voir dégradée, comme ses résultats futurs.

Enfin, les réglementations de l'emploi étant très strictes notamment en France, le manque de flexibilité lié à la gestion des ressources humaines en cas de baisse d'activité pourrait peser sur le taux d'occupation de ces mêmes ressources et par conséquent, il existe un risque de réduction du résultat net.

Risque lié à la clientèle

Le Groupe Valtech est référencé chez un grand nombre de clients, répartis dans plusieurs pays et dans plusieurs secteurs d'activité. Les clients du groupe Valtech sont constitués essentiellement de grands comptes locaux ou mondiaux. Le groupe Valtech réalise 31,50% de son chiffre d'affaires avec ses dix plus importants clients. Le premier client représente 7,6% du chiffre d'affaires groupe et les 5 clients les plus importants génèrent 23,4% du chiffre d'affaires du Groupe.

Compte tenu de la dispersion de son portefeuille client, le Groupe Valtech estime le risque lié à sa dépendance vis-à-vis de clients comme faible.

Risque lié au risque crédit client

Le risque sur les créances clients est mesuré régulièrement. Les facturations sont établies généralement après acceptation des clients et sur base de contrat ou bons de commande. Une procédure de suivi et de

relance des créances clients est mise en place localement dans chaque entité pour accélérer le recouvrement.

Au cours de l'exercice 2015, certaines activités de nos clients ont continué d'être impactées par un environnement économique difficile. Le montant des dotations aux provisions pour créances douteuses s'établit à 123 milliers d'euros en 2015, en baisse par rapport à 2014 (644 milliers d'euros). Le groupe a continué d'être très attentif au risque client et aux procédures qui permettent de le maîtriser.

Risques liés à la concurrence

De par son positionnement sur le marché du digital, le Groupe Valtech subit la concurrence d'un très grand nombre d'acteurs. Les concurrents de Valtech sont de toutes tailles et de différents types, allant de grands groupes internationaux aux petites agences opérant sur des marchés de niche ou des marchés très localisés.

Valtech doit affronter la concurrence des sociétés d'intégration de systèmes venues des services informatiques, la concurrence des agences de communication traditionnelles spécialisées dans la communication et la publicité ainsi que la concurrence des agences de marketing interactif. Le Groupe Valtech développe néanmoins des avantages concurrentiels forts à travers son expertise technologique qui est clé dans les projets digitaux, sa maîtrise des problématiques digitales et sa capacité à gérer des projets en mode agile.

Risques liés à la conjoncture économique

Le marché du digital dépend de l'évolution du marché de la publicité en ligne et du développement des usages numériques dans le grand public. Ce secteur est sensible à la variation d'activité des annonceurs et à la réduction de leurs investissements marketing. Les périodes de récession peuvent s'avérer plus marquées dans le secteur du marketing et de la communication parce qu'une partie des entreprises réagissent à un ralentissement de l'activité économique en réduisant ces budgets pour préserver leurs objectifs de rentabilité.

Sur l'autre pan de son activité historique, les métiers des services informatiques, le Groupe Valtech reste également tributaire de l'évolution des budgets des directions informatiques qui sont eux-mêmes liés de manière procyclique à la conjoncture économique générale.

C'est pourquoi les perspectives commerciales, la situation financière et le compte de résultat de Valtech pourraient être sensiblement affectés par une conjoncture économique défavorable.

Par ailleurs, l'incertitude actuelle et persistante sur l'activité économique mondiale se traduit par un rallongement des cycles de décision chez les clients grands comptes.

Risques liés aux départs de personnes clés

L'activité du Groupe est fortement tributaire de ses dirigeants et ses collaborateurs clés. Le secteur du conseil technologique et du marketing web se caractérise par la grande mobilité de ses professionnels. Si le Groupe perdait le concours de certains dirigeants et collaborateurs, cela pourrait nuire à ses activités et ses résultats.

Le groupe n'a pas constaté un nombre anormalement élevé de départs de managers ou de collaborateurs clés dans les dernières années. Le développement favorable du groupe dans les dernières années offre des perspectives d'évolution intéressante pour les personnes clés des différentes entités.

Par ailleurs, l'attribution en 2013, 2014 et 2015 de bons de souscription d'actions remboursables à plusieurs dizaines de managers et collaborateurs à fort potentiel donne au groupe Valtech un outil de fidélisation efficace à moyen terme.

Risques liés à la politique de croissance externe

Au 31 décembre 2015, le Groupe Valtech a réalisé 8 opérations de croissance externe depuis sa création en 1992 jusqu'à 2008, aucune en 2009, une en décembre 2010 et une en juillet 2011. Aucune opération de croissance externe n'est intervenue en 2012 ni en 2013. Une opération a eu lieu en août 2014 et une autre

en juillet 2015.

Un des volets de la stratégie du Groupe Valtech consiste à compléter le portefeuille d'offres et de compétences existant pour construire une agence intégrée de marketing digital. Cette stratégie s'appuie à la fois sur de la croissance organique et de la croissance externe à travers d'acquisitions et prises de participations stratégiques à l'international.

Le plan stratégique « Rocket » prévoit de réaliser des acquisitions de sociétés pendant la durée du plan, de 2015 à 2017, qui devraient contribuer de manière significative à l'atteinte des objectifs du plan.

Le risque intervient dès l'amont dans la phase d'identification de cibles à acquérir et dans l'appréciation des risques liés à une opération d'acquisition qui peut s'avérer erronée. L'intégration d'une société acquise peut s'avérer difficile et ne pas produire toutes les synergies ou délivrer tous les bénéfices attendus originellement.

Lorsque Valtech effectue une acquisition, elle est exposée à trois types de risques : (1) un risque lié au financement de l'acquisition, où des compléments de prix d'acquisition pourraient excéder les montants provisionnés et dont le financement était préalablement sécurisé ; (2) un risque lié à l'activité économique de la société acquise à savoir la perte d'un ou plusieurs clients ; (3) un risque lié au départ des personnes clés qui portaient la valeur de la société acquise.

1. Valtech estime qu'il n'y a pas de risque matériel lié à des compléments de prix qui n'ont pas été provisionnés.

2. Risque lié à l'activité économique : Le montant des compléments de prix en faveur des cédants de Neon Stingray (Australie) dépend des performances économiques de l'entreprise jusqu'en 2017. Les estimations de ces performances seront revues périodiquement afin d'ajuster si nécessaire le montant des compléments de prix.

3. Les personnes clés : pas d'événement significatif présentant un risque pour le Groupe.

Risques liés aux fournisseurs et sous-traitants

Valtech fait ponctuellement appel à des sous-traitants lorsque les prestations vendues aux clients requièrent une compétence qui n'existe pas ou n'est pas disponible en interne. Par ailleurs, Valtech travaille en étroite collaboration avec un écosystème de partenaires de toutes tailles qui lui permet de répondre rapidement à tout type de problématique digitale chez ses clients. Le coût de cette sous-traitance a représenté 19,2% du chiffre d'affaires du groupe en 2015, contre 18,9% en 2014. Le recours à la sous-traitance a permis notamment de continuer à répondre à la demande de nos clients dans un contexte de forte croissance.

Valtech n'a pas de fournisseur dont l'importance soit significative et il n'existe aucune dépendance de prix ou de ressources vis-à-vis d'un quelconque fournisseur. Valtech estime pouvoir se fournir rapidement auprès d'autres fournisseurs pour des produits, prix et qualités équivalents.

Risques liés au niveau d'activité

Il ne peut être exclu que certaines activités des clients du Groupe puissent être impactées par l'environnement économique actuel, ce qui pourrait entraîner, dans cette hypothèse, une hausse du risque.

Risque contractuel

Le groupe Valtech, dans le cadre de ses activités est amené à travailler avec ses clients soit en prestation en régie soit en prestations au forfait.

Dans le cadre des prestations en régie celles-ci sont encadrées soit par des bons de commande à durée limitée, inscrits ou non dans un contrat cadre, soit par un contrat. Les conditions de renouvellement ne sont pas formellement approuvées, constituant un risque de volatilité dans le volume d'activité pouvant affecter les performances du groupe.

Dans le cadre des prestations au forfait celle-ci sont régies soit par des contrats, soit par des bons de commandes à durée limitée. Par essence ces prestations ne sont pas reconductibles.

Les engagements à l'égard des clients sont validés par les directeurs généraux des différentes sociétés et les directeurs des opérations du groupe. Malgré ce processus il peut s'avérer que la difficulté d'exécution de la prestation ait été sous-estimée et donc que son coût ait été sous-évalué. Il peut en résulter des dépassements de dépenses non couverts par des recettes.

INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

1 Informations sociales

Les tensions sur le marché du recrutement de profils technologiques et marketing web sont très fortes. En effet, les besoins en main d'œuvre qualifiée et experte sur ces métiers ont continué à progresser ces dernières années. Le pouvoir d'attraction de talents reste essentiel. La capacité du groupe à maintenir sa position de marché et à croître dépend pour une large part de sa capacité :

- à disposer en permanence d'une équipe de collaborateurs hautement qualifiés possédant les compétences et l'expérience nécessaires,
- à adapter ses ressources au niveau de demandes de ses clients, celle-ci pouvant être soit en augmentation soit en diminution.

Le Groupe Valtech porte une grande attention à la communication interne, à la diversité, à l'égalité des chances et aux conditions de travail. Chaque entité du groupe Valtech développe des initiatives spécifiques dans ces différents domaines.

1.1 L'emploi

Au 31 décembre 2015, le Groupe employait 1 520 salariés contre 1 432 au 31 décembre 2014, soit une

Nombre de personnes	31-déc.-15			31-déc.-14		
	Facturable	Non facturable	Total	Facturable	Non facturable	Total
France	214	54	268	228	50	278
Suede	214	31	245	181	28	209
Danemark	95	11	106	100	11	111
Royaume Uni	79	19	98	52	12	64
Allemagne	124	24	148	102	23	125
Etats unis	85	24	109	184	29	213
Australie	17	8	25	5	2	7
Canada	45	7	52	-	-	-
Autres (dont Inde)	426	43	469	420	44	464
Total	1 299	221	1 520	1 272	199	1 471

augmentation de 6% du nombre de salariés au cours de l'année 2015.

1.2 Le temps de travail

L'organisation du travail varie légèrement d'un pays à l'autre.

La semaine de travail est généralement de 40 heures par semaine.

En France, un accord RTT a été signé en décembre 1999. 80% des effectifs se voient appliquer un forfait de 218 jours annuel.

Deux pays ont prévu des horaires flexibles :

- la France : il n'y a pas d'horaire fixe, mais une présence obligatoire de 10h à 16h est prévue ;
- L'Inde : des horaires fixes sont prévus, mais il est possible pour les salariés d'opter pour des horaires flexibles : leur présence est alors obligatoire uniquement de 12h à 16h

1.3 Les relations sociales

Dans les établissements de la société en France

Les relations sociales, notamment l'organisation du dialogue social, sont, en France, organisées autour du CHSCT, des Délégués du Personnel et des Comités d'établissement.

- Le CHSCT de Paris est composé de 2 membres qui se réunissent tous les trimestres avec le représentant de la médecine du travail. L'inspecteur du travail est systématiquement convoqué aussi.
- Les Délégués du Personnel : il y a 3 délégués du personnel titulaires et 2 suppléants.
- Les Comités d'établissement :
 - Valtech SE compte 2 comités d'établissement, 1 pour l'établissement de Toulouse et 1 pour l'établissement de Paris.
 - Le comité d'établissement de Toulouse est composé de 3 titulaires et 2 suppléants. Celui de Paris compte 2 titulaires.
 - Les membres de chaque comité d'établissement ont une réunion mensuelle avec la direction et un membre des Ressources Humaines.
 - Avant chaque consultation, une liste de questions/thèmes à aborder est inscrite à l'ordre du jour. Le comité d'établissement et la direction échangent sur cette liste lors de la réunion. Les thèmes obligatoires comme la formation, l'accord senior, l'égalité H/F sont eux aussi abordés à des moments spécifiques de l'année.
 - Un comité central d'entreprise a été constitué en 2013. Il est composé de 2 titulaires et 2 suppléants. Les deux titulaires assistent aux réunions du Conseil d'administration.

Dans les filiales

Aucune représentation des salariés n'existe dans les autres filiales de Valtech, à l'exception d'un salarié « Line Manager » en Grande Bretagne et, au Danemark, « Work Place Safety Representative » qui a pour mission d'assurer que le lieu de travail est à la fois sûr et sain.

En dépit de l'absence d'organes représentatifs, la plupart des filiales organisent de 4 à 6 réunions par an pour favoriser le dialogue social avec l'ensemble des salariés.

Par ailleurs, il convient de signaler que pour l'ensemble du Groupe Valtech, la politique de ressources humaines est fondamentale car elle permet de conserver les salariés au sein de la structure. Chaque filiale prend des mesures compatibles avec sa législation et les attentes des salariés.

En Europe

En 2014, la Société a souhaité se transformer en société européenne. Dans ce contexte, et en application de la Directive no 2001/86/CE du 8 octobre 2001, un Groupe Spécial de Négociation (« GSN ») a été constitué.

Le GSN était formé de représentants de chaque pays de l'Union Européenne, élu ou désigné conformément à la législation du pays afin de mettre en place une procédure de négociation en vue de la conclusion d'un accord écrit avec les représentants des salariés sur les modalités d'implication des salariés dans la Société Européenne. Ce groupe a été l'interlocuteur de la direction dans le cadre des négociations. Les membres du GSN ont été invités à se réunir par les dirigeants de Valtech à deux reprises. A l'issue de ces deux réunions, un accord a été signé à l'unanimité par l'ensemble des membres du GSN le 31 septembre 2014.

L'accord prévoit notamment la création d'un « EEC » (European Employee Committee) qui se réunit deux fois par an. Le EEC sera informé de la performance, des perspectives et du développement de la Société, y compris du fonctionnement général et de la situation économique du groupe.

Le EEC sera consulté à l'avance sur toute mesure envisagée qui affectera sensiblement l'intérêt des employés dans au moins trois pays au sein du Groupe européen ou deux pays représentant au moins 25%

de l'effectif total du Groupe européen.

1.4 La santé et la sécurité

Valtech a à cœur d'offrir un lieu de travail sûr et sain à ses salariés. La santé et la sécurité sont très importantes: l'objectif est de parvenir à un taux zéro d'accident. Les rares accidents qui ont été répertoriés ne sont pas directement liés avec l'activité de la Société. Des mesures de prévention ont été prises pour éviter leur réitération, lorsque cela a été possible.

Par ailleurs, l'ensemble des filiales, en particulier en Europe, prennent des initiatives multiples pour favoriser le bien être sur le lieu de travail allant de l'organisation de moments de convivialité à l'installation d'équipements ludiques.

1.5 La formation

La formation fait partie de la politique de développement des salariés de Valtech. A ce titre, c'est l'un des domaines privilégiés abordés lors des entretiens d'évaluation annuels. Valtech assure tout au long de l'année le développement personnel et professionnel de ses salariés par un plan de formation adapté aux besoins individuels.

Toutes les filiales adoptent des plans spécifiques à leurs besoins et aux formations dont ils disposent dans le pays en question.

A titre d'exemple :

De par son secteur d'activité et son positionnement, le plan de formation 2015 de Valtech SE s'articule autour de 3 axes majeurs : Techniques, Gestion Projets/Management et Langues.

En Inde, des processus de certification ont été mis en place par les filiales. Les coûts correspondant sont remboursés aux salariés.

Au Danemark, la politique de la société est que chaque salarié doit avoir 10 jours de formation interne et 5 jours de formation externe.

1.6 L'égalité de traitement

1.6.1 Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Etablissements de la société en France :

Un Plan d'Actions Egalité Hommes/Femmes a été signé en 2012 et a été remis à jour pour prendre en compte le nouveau décret n°2012-1408 du 18/12/12 en avril 2013.

Deux objectifs ont été visés en 2012 suite à la mise en place de ce plan d'actions :

- accroître de 5% le nombre de recrutements féminins au sein de Valtech
- inciter la prise du congé paternité.

En 2013, une étude nationale concernant les rémunérations des Hommes et des Femmes de Valtech a été mise en place pour déterminer et gommer les écarts éventuels ; elle a conduit à rectifier deux salaires.

Valtech AB (Suède) a adopté un plan Egalité, obligatoire selon le droit suédois. Celui-ci détaille les mesures prises en faveur de l'égalité dans 6 domaines. Il est disponible sur demande (en suédois).

Les autres entités n'ont pas pris de mesures spécifiques en faveur de l'égalité homme/femme.

1.6.3 La politique de lutte contre les discriminations

Etablissements de la société en France :

Un Accord Senior signé en janvier 2010 a été revu par le CCE en 2013.

Ce plan d'actions a pour objectif d'aménager les fins de carrières de certains salariés proches de la retraite et ainsi mieux préparer la transition entre l'activité professionnelle et la retraite, afin d'éviter les ruptures brutales d'activité et de trouver des solutions adaptées aux difficultés qui peuvent être rencontrées.

Pour les salariés qui souhaiteraient poursuivre leur activité au-delà de la liquidation de la retraite, certaines pistes d'actions sont envisagées : aménagement des horaires de travail, proposition de missions différentes ponctuelles...

Concrètement, Valtech SE s'est engagé à faire passer des entretiens de seconde partie de carrière tous les 2 ans aux salariés de plus de 45 ans, à favoriser les formations pour les salariés faisant partie du plan ainsi que la transmission des savoirs aux plus jeunes.

Valtech Ltd (UK) a mis en place une politique d'égalité des opportunités concernant ses employés, qui a précisément pour objectif d'assurer l'avancement des salariés sans distinction sur le sexe, le handicap, la race, la religion et les préférences sexuelles.

Toutes les filiales estiment que, en dépit de l'absence de politique spécifique sur ce sujet, aucune discrimination sur le handicap n'est observée, et qu'en tout état de cause une telle discrimination serait considérée comme inacceptable.

Valtech AB (Suède) a, pour sa part, mis en œuvre un Plan Diversité qui traite des discriminations et comment elles peuvent être évitées.

Les autres entités du Groupe n'ont pas mis en place de politique spécifique de lutte contre les discriminations.

1.7 Sous-traitance

Nombre moyen de sous traitants	31-déc.-15			31-déc.-14		
	Facturable	Non facturable	Total	Facturable	Non facturable	Total
France	20	5	25	42	3	45
Suede	39	5	44	30	4	34
Danemark	6	-	6	6	-	6
Royaume Uni	96	1	97	79	1	80
Allemagne	49	14	63	42	-	42
Etats unis	34	-	34	169	-	169
Australie	3	1	4	3	1	4
Canada	15	1	16	-	-	-
Autres (dont Inde)	3	1	4	3	1	4
Total	265	28	293	374	10	384

La sous-traitance qui correspondait à un montant de 29,2 millions d'euros de charge en 2014, a représenté une charge de 35,5 millions d'euros en 2015.

Ramené au chiffre d'affaires du Groupe, le coût de la sous-traitance a atteint 19,2% du chiffre d'affaire en 2015 contre 15,4% en 2014.

Cette augmentation est liée à la forte croissance du Groupe.

2 Informations environnementales

L'activité de Valtech n'est, en tant que telle, ni polluante, ni particulièrement consommatrice d'énergie ou de matières premières diverses. Elle ne génère pas non plus de déchet de façon significative.

Valtech, en tant que société citoyenne, se sent toutefois concernée par les problématiques environnementales, et a pris d'ores et déjà des mesures en ce domaine.

2.1 Politique générale en matière environnementale

Au regard de son faible impact environnemental, Valtech n'a pas à ce jour défini de responsabilité centrale relative à la coordination de sa gestion environnementale. Une réflexion est en cours qui pourrait aboutir à un rattachement au Secrétariat Général du groupe.

Aucune provision pour risques en matière d'environnement n'a été passée dans les comptes de Valtech, ce risque étant inexistant pour Valtech.

2.2 Pollution et gestion de déchets

En France, plusieurs mesures ont été prises concernant le recyclage des déchets : une boîte est mise à la disposition des salariés pour recycler les piles usées ; un contrat a été signé avec un prestataire pour l'enlèvement et le recyclage des serveurs, PC portables et fixes, batteries, téléphones portables, imprimantes et câbles ; cela permettra à Valtech de suivre et publier les quantités de déchets électriques et électroniques générés par son activité sur les prochains exercices ; l'instauration d'un tri sélectif plus avancé a été mise en place.

De nombreux pays, notamment en Europe du Nord, mettent en œuvre, outre un tri sélectif poussé, des organisations diverses pour réduire les déchets ou permettre leur recyclage : 0 gobelet jetable pour certains, bouteille consignée, fontaine à eau, ou bouteille réutilisable pour d'autres.

Une réflexion à l'échelle du groupe a été menée concernant la réduction de la consommation de papier : impression limitée, réduction des imprimantes, impression recto-verso, impression sur le recto de feuilles déjà imprimées, et tri sélectif.

2.3 Utilisation durable des ressources

La consommation d'eau est restreinte par la seule activité de bureaux. Par ailleurs, ceux-ci étant placés dans des grandes villes bien alimentées en eau, aucune contrainte locale n'a été signalée.

Valtech n'utilise quasiment aucune matière première si ce n'est pour son chauffage ou le papier.

Valtech n'est propriétaire d'aucun de ses bureaux. Par voie de conséquence, elle ne dispose d'aucune faculté pour recourir aux énergies renouvelables.

3. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DECEMBRE 2015

Valtech SE est une société européenne à Conseil d'Administration. La transformation de la Société en Société Européenne a été votée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 avril 2014, sous condition suspensive de la conclusion d'un accord avec le Groupe Spécial de Négociation dont les membres ont été désignés conformément à la Directive no 2001/86/CE du 8 octobre 2001 transposée en droit français aux articles L. 2351-1 à L. 2353-32 du Code du travail. Un tel accord ayant été signé le 31 septembre 2014, la Société a pu procéder à la modification de sa forme sociale auprès du Registre du Commerce et des Sociétés.

Le Conseil d'Administration du 21 avril 2015 a arrêté un projet de transfert de la société au Luxembourg. Ce projet a été approuvé par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires qui s'est tenue le 30 juin 2015. Conformément au calendrier indicatif qui a été mis à la disposition de l'Assemblée Générale, le transfert de la société a eu lieu le 1^{er} octobre 2015. Le transfert n'a pas d'incidence sur les comptes annuels.

Le Conseil d'administration est composé des 4 administrateurs suivants :

Monsieur Sebastian LOMBARDO

Né le 12/04/1972,

Désigné Président et Directeur Général de la société le 9 mars 2010,

Nommé administrateur pour la première fois le 4 février 2010, ratifié en assemblée générale le 29 juin 2010, dont le mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 30 juin 2015 et expirera à l'AG 2019 statuant sur les comptes 2018.

Monsieur Frédéric de Mévius

Né le 26/11/1958,

Nommé pour la première fois le 21 décembre 2012 en remplacement de DLF SA,

Dont le mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 30 juin 2015 et expirera à l'AG 2019 statuant sur les comptes 2018.

Frédéric de Mévius, en qualité de représentant de DLF SA, a fondé Verlinvest en 1995. Il en a été le Directeur Général jusqu'à sa démission en décembre 2012. Il demeure administrateur et Président du Conseil d'administration de Verlinvest. Il est également administrateur non-exécutif d'un certain nombre de sociétés figurant dans le portefeuille de Verlinvest ainsi que Président et administrateur de plusieurs associations caritatives et culturelles en Belgique.

Il fut administrateur de Interbrew (aujourd'hui AB-Inbev) de 1991 à 2004 et de Spadel (Belgique) de 1993 à 2000. Avant ces fonctions, Frédéric de Mévius a eu une carrière de banquier d'affaires chez Lehman Brothers (1985 à 1993) à Londres et New-York et S.G. Warburg & Co (1981 à 1985) à Londres.

Frédéric de Mévius est diplômé en Finance et Economie de l'Université de Louvain-la-Neuve.

La société NEXT CONSULTING SPRL

Avec pour représentant permanent Monsieur Daniel GROSSMANN, né le 05/03/1971,

Nommée pour la première fois le 22 avril 2010 en remplacement de Monsieur Daniel GROSSMANN, Ratifiée en assemblée générale le 29 juin 2010,

Dont le mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 30 juin 2015 et expirera à l'AG 2019 statuant sur les comptes 2018.

Daniel Grossmann, agissant en tant que représentant de Next consulting, a rejoint Verlinvest en 2007 avec une forte expérience juridique, financière et opérationnelle. Il gère les investissements Verlinvest dans le secteur « consommateurs » et celui du digital.

Il commença sa carrière en tant qu'avocat spécialisé dans le département « Digital, Média et Technologies » chez Allen & Overy avant de rejoindre un fond de private equity axé dans les investissements dans le domaine Retail offline/online (G Partners). Il a ensuite collaboré à un fond mezzanine (Mezzanine Investments) pour restructurer l'un de leurs investissements aux Etats-Unis. Daniel Grossmann a une licence de droit de l'Université Libre de Bruxelles et a complété sa formation financière à la London Business School.

La société ASTOVE SPRL

Avec pour représentant permanent Monsieur Laurent SCHWARZ, né le 29/11/1957, Nommée pour la première fois le 22 avril 2010, en remplacement de Monsieur Laurent SCHWARZ, ratifiée en assemblée générale le 29 juin 2010, Dont le mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 30 juin 2015 et expirera à l'AG 2019 statuant sur les comptes 2018.

Diplômé de Supélec, Laurent Schwarz est associé fondateur de Alten, une société spécialisée dans les services IT cotée à la Bourse de Paris Euronext. Il a été Directeur Général d'Alten jusqu'en juillet 2007 et siège au Conseil d'administration. Laurent Schwarz est par ailleurs professeur assistant à HEC et a été nommé Président du Conseil de Surveillance de Novedia en juillet 2007.

La composition du Conseil d'administration n'est pas conforme aux recommandations officielles concernant la parité hommes-femmes.

DIRECTION GENERALE AU 31 DECEMBRE 2015

Le Conseil d'administration, en conséquence du transfert du siège social au Luxembourg, (M. Sebastian Lombardo s'abstenant) statuant en application des articles 15 et 18 des statuts adoptés par l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2015 en sa seizième résolution, tels qu'ils sont entrés en vigueur automatiquement à compter de l'immatriculation de la Société au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, a nommé (M. Sebastian Lombardo s'abstenant) en qualité de Président du Conseil d'administration et Directeur Général de la Société, avec effet à compter de l'immatriculation de la Société au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg :

Monsieur Sebastian Lombardo, né le 12 avril 1972, à Neuquen (Argentine) demeurant 40 bis Chemin du Grand Sart, 1325 Chaumont-Gistoux (Belgique), pour la durée de son mandat d'administrateur qui expirera lors de l'assemblée générale appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

En sa qualité de Président Directeur Général, Monsieur Sébastien Lombardo assurera la gestion journalière de la Société sous le titre de « Président Directeur Général » et en conformité avec l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, disposera des pouvoirs mentionnés à l'article 18 de statuts adoptés par l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2015 en sa seizième résolution, tels qu'ils entreront en vigueur automatiquement à compter de l'immatriculation de la Société au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

COMITE D'AUDIT ET COMITE DE NOMINATION ET DE REMUNERATION

Le fonctionnement du comité d'audit et du comité de rémunération est plus amplement détaillé dans le rapport du Président sur le contrôle interne présenté en Annexe.

Pour faciliter l'appréciation du lecteur, nous vous précisons ici :

Le Comité d'audit

Il est composé de Messieurs Frédéric de MEVIUS et Daniel GROSSMAN (Next Consulting). Ils bénéficient d'une compétence financière et comptable par leurs formations et leurs expériences professionnelles respectives.

Le Comité d'audit a pour mission générale, d'assister le Conseil d'administration dans le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations financières et comptables. Il est notamment chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les commissaires aux comptes et de l'indépendance des commissaires aux comptes.

Il s'assure notamment (i) de la régularité, la sincérité et de l'image fidèle des états financiers de la Société et de toute autre information ou rapport de nature financière communiqués aux actionnaires, au public et aux autorités des marchés boursiers (ii) du respect par la Société des obligations légales et réglementaires applicables en matière d'information financière et du bon fonctionnement de la fonction d'audit interne de la Société.

En 2015, le Comité d'audit s'est réuni 3 fois : le 18 mars, le 27 août ainsi que 20 octobre 2015.

Le Comité d'audit a auditionné les principaux responsables de la fonction Finance Groupe ainsi que les Commissaires aux Comptes pour examiner avec eux leurs plans d'actions respectifs et les suites qui leur seront données, ainsi que les comptes semestriels consolidés et les comptes annuels consolidés, et les conditions de clôture des comptes.

Les Commissaires aux Comptes ont été présents aux réunions du 18 mars et 27 août et ont, à cette occasion, présenté leurs opinions sur les comptes annuels et semestriels.

Le Comité de nomination et de rémunération

Il est composé de Messieurs Frédéric de MEVIUS et Laurent SCHWARZ (Astove Sprl).

En 2015, le Comité de Nomination et des Rémunérations s'est réuni trois fois, le 18 mars, le 27 août ainsi que 20 octobre 2015. Le Comité des rémunérations a pour mission principale de :

- formuler des recommandations auprès du Conseil d'administration pour la détermination des rémunérations et avantages en nature des dirigeants mandataires sociaux,
- procéder à la définition des modalités de fixation de toute rémunération variable des dirigeants mandataires sociaux ;
- réfléchir à l'élargissement du Conseil d'administration à des administrateurs indépendants.

Au titre de l'année 2015, le Comité de Nomination et de Rémunération a réitéré le schéma adopté les années précédentes concernant les rémunérations variables des dirigeants mandataires sociaux : celles-ci dépendent pour 80% d'éléments liés à des critères quantitatifs (Chiffres d'affaires et Résultat opérationnel) et pour 20% d'éléments liés à des critères qualitatifs (stratégie, retournement, développement, croissance externe,...).

Le Règlement intérieur du Comité des nominations et rémunérations avait été approuvé par le Conseil d'administration le 10 décembre 2009.

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2015

Frédéric de Mévius *né le 26/11/1958*

Date de première nomination : 21 décembre 2012

Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale Annuelle statuant sur l'exercice 2018

Fonction Principale exercée dans la société : Administrateur

Fonction Principale exercée en dehors de la société : Administrateur et Président du Conseil d'administration de Verlinvest

Autres mandats et fonctions exercées	Sociétés	Autres mandats et fonctions	
Groupe Valtech	Valtech SE	Administrateur	
Hors Groupe	Verinvest SA	Administrateur	
	Verinvest Group SA		
	Verinvest BV		
	Verinvest Asia Pte. Ltd.		
	Cofintra SA		
	SiegCo SA		
	Verinvest Asia (HK) Ltd		
	Armonia SA		
	Armonia Estates SA		
	Verinvest France SA		
	All Market Inc (expiré en 2015)	Mandaté comme Administrateur et/ou membre du conseil de surveillance dans un certain nombre de sociétés dans lesquelles Verinvest SA ou l'une des ses filiales a investi	
	CDH Developpement SA		
	Global Fashion Group SA		
	Genius Foods Limited		
	Verinvest USA, Inc.		
	Beverage Holdco Inc		
	Caipi, Inc.		
	ITWP Acquisitions Ltd		
	Sonora Mills Foods Inc.		
	Future Consumer Enterprise Limited (précédemment Future Ventures India Limited)		
	Spa & Salon International Limited (expiré en 2014)		
	Brandtone Holdings Limited (expiré en 2013)		
	Orpar SA (expiré 2013)		
	Bamevix SA (précédemment Eugenie SA)		
	Eugénie Patri Sebastien SA		Mandaté comme Administrateur et/ou membre du conseil de surveillance dans ces entités (qui ne sont ni des filiales, ni liées à Verinvest SA ou ses activités)
	Le Domaine de la Falize		
	DLF Participations SCA		
	DLF Gérant SA		
	Patria SA		

NEXT CONSULTING SPRL 15, avenue de Sumatra, 1180 Uccle, Belgique

Représenté par Daniel GROSSMANN, né le 05/03/1971

* (PP) signale les mandats dans lesquels Daniel Grossmann est administrateur à titre personnel

Date de première nomination : 22 avril 2010

Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale Annuelle statuant sur l'exercice 2018

Fonction Principale exercée dans la société : Administrateur

Autres mandats et fonctions exercées	Sociétés	Autres mandats et fonctions
Groupe Valtech	Valtech SE	Administrateur
Hors Groupe		
	ITWP Acquisitions Limited	
	Bandtone Holdings Limited (PP)*	

LUCKYWAY 27 avenue d'Italie, 1050 Ixelles, Belgique

Représenté par Laurent SCHWARZ, né le 29/11/1957

Date de première nomination : 15 décembre 2015

Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale Annuelle statuant sur l'exercice 2018, sous réserve de la ratification de sa nomination par l'AG des actionnaires

Fonction Principale exercée dans la société : Administrateur

Autres mandats et fonctions exercées	Sociétés	Autres mandats et fonctions
Groupe Valtech	Valtech SE	Administrateur
Hors Groupe	Luckyway SARL	Gérant
	SABS	Gérant
	Tevizz	Administrateur

Sebastian LOMBARDO 103 rue de Grenelle, 75007 Paris

né le 12/04/1972

Date de première nomination : 9 mars 2010

Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale Annuelle statuant sur l'exercice 2018

Fonction Principale exercée dans la société : Président et Directeur Général

Autres mandats et fonctions exercées	Sociétés	Autres mandats et fonctions
Groupe Valtech	Valtech SE	Président du Conseil d'administration et Directeur Général
	Valtech Training (Valtech SE)	Président
	Valtech Technology Consulting (Valtech SE)	
	Valtech Hong Kong Limited (Valtech SE)	Administrateur
	Valtech AG (Valtech SE)	Membre du conseil de surveillance
Hors Groupe	SiegCo SA	Administrateur
	Cosmoledo SPRL	Gérant
	A3 Investments SA	Administrateur Délégué
	Dominus SA	Administrateur
	Skyjet Ltd	Administrateur

REMUNERATION ET AVANTAGES ALLOUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Nous présentons dans ce tableau le montant des rémunérations et avantages dus aux mandataires sociaux au titre des années 2015 et 2014.

Sebastian Lombardo (en milliers d'euros)	2015	2014
Rémunération versée au titre du mandat social (au titre de l'exercice)	Néant	Néant
Honoraires et frais	1 209	1 114
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	357
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Conventions réglementées approuvées par le conseil en vigueur avec partie(s) liée(s)	Oui	Oui
Total	1 209	1 471

DLF SA, représentée par Frédéric de Mevius et/ou Frédéric de Mévius	2015	2014
Rémunération versée au titre du mandat social (au titre de l'exercice)	Néant	Néant
Honoraires et frais	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Conventions réglementées approuvées par le conseil en vigueur avec partie(s) liée(s)	Néant	Néant

Total	-	-
--------------	---	---

Next Consulting Sprl, représentée par Daniel Grossmann	2015	2014
Rémunération versée au titre du mandat social (au titre de l'exercice)	Néant	Néant
Honoraires et frais	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Conventions réglementées approuvées par le conseil en vigueur avec partie(s) liée(s)	Néant	Néant
Total	-	-

Astove Sprl, représentée par Laurent Schwarz	2015	2014
Rémunération versée au titre du mandat social (au titre de l'exercice)	Néant	Néant
Honoraires et frais	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Conventions réglementées approuvées par le conseil en vigueur avec partie(s) liée(s)	Néant	Néant
Total	-	-

Aucun jeton de présence n'a été attribué en 2015. Le montant des jetons de présence attribués en 2014 atteignait 100 milliers d'euros.

Il convient d'observer, que dans le cadre de missions d'assistance spécifique, soumise aux dispositions de l'article L225-38 du Code de commerce, des sociétés qu'il détient et ou dirige, sont amenées à facturer des honoraires. Ces honoraires sont détaillés au paragraphe suivant.

Hormis les éléments de rémunération présentés ci-dessous, ni la Société, ni les sociétés Siegco ou Verlinvest qui la contrôlent, n'ont versé aux mandataires sociaux d'autres rémunérations et avantages, directement et indirectement en lien avec leurs mandats, fonctions ou missions exercés au sein ou pour le compte de la Société et des sociétés qu'elle contrôle.

HONORAIRES ALLOUES AUX PARTIES LIEES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les transactions (incluant les honoraires de missions d'assistance spécifiques de S. Lombardo) conclues à des conditions normales de marché entre le groupe et les parties liées, sont les suivantes :

(en milliers d'euros)

Societe	Prestations	Lien	31-déc.-15	31-déc.-14
Sky Jet	Conseil	Sebastian Lombardo	1 209	1 114
Executive Technologies Partner	Conseil	Tomas Nores	828	750
			2 037	1 864

COMMISSAIRES AUX COMPTES, HONORAIRES

Les commissaires aux comptes de Valtech SA et de ses filiales sont : Deloitte et associés, et Guillaume Drancy.

(en milliers d'euros)	Exercice 2015		Exercice 2014	
	Deloitte & Associés	G. Drancy	Deloitte & Associés	G. Drancy
Audit				
- Commissariat aux comptes certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Emetteur	151	33	104	47
Filiales	155		156	24
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
Emetteur			70	
Filiales	19		78	
Sous-total	325	33	408	71
Autres prestations				
- Juridique, fiscal, social				
- Autres				
Sous-total	-	-	-	-
TOTAL	325	33	408	71

INFORMATIONS SUR LES CONVENTIONS AVEC LES MANDATAIRES SOCIAUX APPROUVEES AU COURS DE L'EXERCICE 2015

Convention avec A3 Investissements

Le Conseil d'administration, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération a approuvé une convention avec la Société A3 Investissements lors de la réunion du 27 janvier 2015, en remplacement de la convention existant précédemment avec la société SkyJet, à laquelle il a été mis fin.

Le montant des honoraires est scindé en deux parties :

- un montant (honoraires Groupe) de 759.375 USD par an, correspondant à un ensemble de prestations vis à vis de l'ensemble des filiales du Groupe, et de la holding,
- un montant (honoraires Marché Américain) de 295.650 USD par an, correspondant à l'effort particulier qui est demandé à la société prestataire concernant le développement aux USA.

Des honoraires de résultat pourront être facturés. Ces honoraires fonctionnent sur des principes similaires à ceux applicables précédemment à la société Skyjet, à savoir fondés pour partie sur des critères quantitatifs et pour partie sur des critères qualitatifs, fixés chaque année par le Comité de Nomination et de Rémunération, lequel examinera également l'atteinte de ces objectifs. L'ensemble de ces objectifs a été fixé par le Comité de Nomination et de Rémunération, comme chaque année. Le détail de ces critères ne peut être rendu public pour des raisons de confidentialité.

Le Comité de Nomination et de Rémunération a procédé en 2015, comme les années précédentes, à une évaluation précise de la réalisation des objectifs définis.

INFORMATIONS SUR LE CAPITAL ET LES DROITS DE VOTE

ACTIONNARIAT

Nous présentons ici l'identité des actionnaires détenant plus de 5% du capital ou des droits de vote au 31 décembre 2015 :

	Nombre d'actions Nouvelles Regroupées	Nombre de droits de vote exerçables en AG	% capital	% droit de vote exerçable en AG
SiegCo(1)	19 644 103 ⁽⁴⁾	19 644 103	71,42%	73,92%
Verlinvest	1 875 000	1 875 000	6,82%	7,06%
Sebastian Lombardo (2)	344 556	344 556	1,25%	1,30%
Laurent Schwarz (3)	233 909	233 931	0,85%	0,88%
Auto-détenues (5)	929 721**	0	3,38%	0,00%
Public	4 476 118	4 476 118	16,27%	16,84%
Total	27 503 262	218 752 654	100,00%	100,00%

Verlinvest S.A., contrôlant SiegCo, détenait ainsi directement et indirectement 73,32% du capital.

(1) la société Siegco est détenue à 79,55% par Verlinvest, à 13,63% par Cosmoledo et à 6,82% par LuckyWay Sprl.

(2) S. Lombardo détient 63% de Cosmoledo.

(3) M. Schwarz est le représentant permanent de la société Luckyway, administrateur de la société. Le nombre d'action mentionné inclut les actions détenues par M. Schwarz personnellement et par l'intermédiaire de la société Luckyway.

(4) Pendant la période de pré-offre de l'Offre d'achat simplifiée, Siegco a acquis sur le marché, au 31 décembre 2015, 1 354 920 actions s'ajoutant aux 18 289 183 qu'elle détenait précédemment.

(5) Les actions auto-détenues ont été annulées en février 2016.

**dont 59 081 au titre du contrat de liquidité.

Outre Messieurs Lombardo et Schwartz, aucun autre administrateur ne détient de capital ou de droit de vote dans la société.

PACTE D'ACTIONNAIRES

Le Conseil n'a pas à ce jour, connaissance de pacte d'actionnaires entre les actionnaires de Valtech SE.

EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

DATE et NATURE DE L'OPERATION	NOMBRE D' ACTIONS	CAPITAL	PRIME D'EMISSION
31-déc.-12	169 793 551	2 570	75 504
Augmentation de capital Regroupement d'actions à raison de 8 anciennes pour 1 nouvelle			694
31-déc.-13	21 224 192	2 570	76 198
Augmentation de capital	6 279 070	760	26 240
31-déc-14	27 503 262	3 330	102 438
Aucun mouvement			
31-déc-15	27 503 262	3 330	102 438

AUTRES TITRES OU DROITS DONNANT ACCES AU CAPITAL

Emission de BSAR de mai 2013

Valtech a émis en mai 2013 23 153 666 Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR) à un prix de souscription unitaire de 0,03€. La totalité des BSAR proposés ont été souscrits en juillet 2013 par les principaux managers et cadres salariés, le produit d'émission s'élève ainsi à 695 milliers d'euros.

Les principales caractéristiques des BSAR sont les suivantes :

Nombre de BSAR émis	23.153.666
Forme	Titres nominatifs
Prix d'émission	0,03 €
Prix d'exercice des sous-jacents	27 cts € prime d'émission de 26,49 cts € incluse
Parité d'exercice	1 action nouvelle regroupée pour 8 BSAR
Cotation	Pas de demande d'admission aux négociations sur un marché réglementé
Remboursement anticipé des BSAR au gré de la Société	Remboursement anticipé à 0,01 euro au gré de la Société à compter de la 3 ^{ème} année et jusqu'à l'échéance et à condition que le cours de bourse (moyenne des cours d'ouverture sur les 10 séances choisies parmi les 20 qui précèdent la date d'envoi de l'avis de remboursement anticipé) représente 274% du prix d'exercice (soit 5,92 euro). Dans l'éventualité où la Société mettrait en œuvre le remboursement des BSAR au prix de 0,01 euro, les Titulaires pourront éviter un tel remboursement en exerçant leurs BSAR. Les BSAR rachetés seront annulés.
Rachat des BSAR de gré à gré	La Société se réserve le droit de procéder à tout moment, sans limitation de prix ni de quantité, à des rachats de gré à gré de BSAR. Les BSAR ainsi rachetés seront annulés.
Cessibilité	BSAR incessibles sauf au profit de la société Cosmoledo, et ce au prix de souscription.
Période d'indisponibilité	les 3 premières années, pour la totalité des BSAR les 4 premières années, pour 50% des BSAR
Période d'exercice	La 4 ^{ème} année pour 25 à 50% des BSAR La 5 ^{ème} année pour le solde des BSAR
Echéance	4 ans pour 25% des BSAR 5 ans pour le solde des BSAR

Emission de BSAR de décembre 2014

Le nombre de BSAR émis est de 6.485.155 et il en résulte un encaissement de 324 milliers d'euros pour la société, à recevoir en 2015.

Les principales caractéristiques des BSAR sont les suivantes :

Nombre de BSAR émis	6.485.155
Forme	Titres nominatifs
Prix d'émission	0,05 €
Prix d'exercice des sous-jacents	48,75 cts €
Parité d'exercice	1 action nouvelle regroupée pour 1 BSAR
Cotation	Pas de demande d'admission aux négociations sur un marché réglementé
Remboursement anticipé des BSAR au gré de la Société	Remboursement anticipé à 0,02 euro au gré de la Société à compter du 12/07/2015 et jusqu'à l'échéance et à condition que le cours de bourse (moyenne des cours d'ouverture sur les 10 séances choisies parmi les 20 qui précèdent la date d'envoi de l'avis de remboursement anticipé) représente 274% du prix d'exercice (soit 10,96 euro). Dans l'éventualité où la Société mettrait en œuvre le remboursement des BSAR au prix de 0,02 euro, les Titulaires pourront éviter un tel remboursement en exerçant leurs BSAR. Les BSAR rachetés seront annulés.
Rachat des BSAR de gré à gré	La Société se réserve le droit de procéder à tout moment, sans limitation de prix ni de quantité, à des rachats de gré à gré de BSAR. Les BSAR ainsi rachetés seront annulés.
Cessibilité	BSAR incessibles.
Période d'indisponibilité	Jusqu'au 11/07/2016 pour la totalité des BSAR Jusqu'au 11/07/2017 pour 50% des BSAR
Période d'exercice	Entre le 12/07/2016 et le 11/07/2017 pour 25 à 50% des BSAR Entre le 12/07/2017 et le 11/07/2018 pour le solde des BSAR
Echéance	Le 12/07/2017 pour 25% des BSAR Le 12/07/2018 pour 75% des BSAR

Emissions de BSAR de mai 2015

Le Conseil d'Administration du 21 avril 2015 a fait usage de la délégation octroyée par l'Assemblée Générale du 22 octobre 2014 et a délégué à son Président la définition des caractéristiques des BSAR offerts à la souscription de personnes clés de l'entreprise :

- Nombre de BSAR souscrits et émis : 422.625
- 1 BSAR donnera droit à l'exercice d'une action (nouvelle regroupée) Valtech ;
- le prix d'émission de 1 BSAR sera de 0,8€ ;
- le prix de souscription de 1 BSAR sera de 7,32 €
- ces BSAR pourront être exercés, pour partie (entre 25 et 50% des BSAR souscrits) entre le 1^{er} juin 2018 et le 31 mai 2019, et pour partie (le solde) entre le 1^{er} juin 2019 et le 31 mai 2020 ;
- l'échéance de ces BSAR sera pour partie (25%) le 31 mai 2019, et pour le solde (75%), le 31 mai 2020 ;

- ces titres pourront faire l'objet d'un remboursement anticipé à un montant de 0,50 € pour 1 BSAR, à compter du 1^{er} juin 2017 et jusqu'à l'échéance, à condition que le cours de bourse (moyenne d'ouverture sur les 10 séances choisies parmi les 20 qui précèdent la date d'envoi de l'avis de remboursement anticipé) représente 274% du prix d'exercice, soit 20,06€ ; dans le cas où la Société mettrait en oeuvre le remboursement des BSAR au prix de 0,50€ pour 1 BSAR, les Titulaires de BSAR pourront éviter un tel remboursement en exerçant leurs BSAR. Les BSAR ainsi rachetés seront annulés ;

- les BSAR seront incessibles ;

- les BSAR, en cas de départ du Titulaire de la Société, devront être remboursés ou maintenus, conformément aux bulletins de souscription des titulaires de BSAR. Les BSAR ainsi remboursés seront annulés.

422.625 BSAR ont été souscrits et il en résulte un encaissement de 338 milliers d'euros par la société. Si l'ensemble des BSAR souscrits sont exercés, il en résulterait l'émission et l'admission de 422.625 actions, représentant 1,5% du capital de la société. Le produit de l'émission s'élèverait alors à 3.094 milliers d'euros.

Emissions de BSAR de juillet 2015

Le Conseil d'Administration du 21 avril 2015 a fait usage de la délégation octroyée par l'Assemblée Générale du 22 octobre 2014 et a délégué à son Président la définition des caractéristiques des BSAR offerts à la souscription de personnes clés de l'entreprise :

- Nombre de BSAR souscrits et émis : 70 000

- 1 BSAR donnera droit à l'exercice d'une action (nouvelle regroupée) Valtech ;

- le prix d'émission de 1 BSAR sera de 0,8€ ;

- le prix de souscription de 1 BSAR sera de 7,55 €

- ces BSAR pourront être exercés, pour partie (entre 25 et 50% des BSAR souscrits) entre le 1^{er} juin 2018 et le 31 mai 2019, et pour partie (le solde) entre le 1^{er} juin 2019 et le 31 mai 2020 ;

- l'échéance de ces BSAR sera pour partie (25%) le 31 mai 2019, et pour le solde (75%), le 31 mai 2020 ;

- ces titres pourront faire l'objet d'un remboursement anticipé à un montant de 0,50 € pour 1 BSAR, à compter du 1^{er} juin 2017 et jusqu'à l'échéance, à condition que le cours de bourse (moyenne d'ouverture sur les 10 séances choisies parmi les 20 qui précèdent la date d'envoi de l'avis de remboursement anticipé) représente 274% du prix d'exercice, soit 20,06€ ; dans le cas où la Société mettrait en oeuvre le remboursement des BSAR au prix de 0,50€ pour 1 BSAR, les Titulaires de BSAR pourront éviter un tel remboursement en exerçant leurs BSAR. Les BSAR ainsi rachetés seront annulés ;

- les BSAR seront incessibles ;

- les BSAR, en cas de départ du Titulaire de la Société, devront être remboursés ou maintenus, conformément aux bulletins de souscription des titulaires de BSAR. Les BSAR ainsi remboursés seront annulés.

70.000 BSAR ont été souscrits et il en résulte un encaissement de 56 milliers d'euros par la société. Si l'ensemble des BSAR souscrits sont exercés, il en résulterait l'émission et l'admission de 70.000 actions, représentant 0,3% du capital de la société. Le produit de l'émission s'élèverait alors à 529 milliers d'euros.

TITRES NON REPRESENTATIFS DU CAPITAL

Il n'y a aucun titre non représentatif du capital.